

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES APPALACHES

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES-DE-LEEDS

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Aux personnes et organismes intéressés,

**AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :**

1. Le règlement numéro 373 modifiant le règlement numéro 348 sur la gestion contractuelle.
2. Une copie du règlement numéro 373 est disponible pour consultation au bureau municipal, 405, rue Principale, lundi au jeudi de 9 heures à midi et de 13 heures à 16 heures.

Donné à la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds, ce 8 juillet 2021

*Sonia Tardif*

---

Sonia Tardif  
Directrice générale, secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Sonia Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière de La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds, 405 Principale, Saint-Jacques-de-Leeds, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis public en conformité avec l'article 431 du code municipal, le 8 juillet 2021, les copies nécessaires aux endroits désignés par le conseil.

Signé à Saint-Jacques-de-Leeds ce 8e jour de juillet 2021.

*Sonia Tardif*

Sonia Tardif, g.m.a.  
Directrice générale et secrétaire-trésorière